Schweizerische Statistische Gesellschaft

Protokoll der Mitgliederversammlung

vom 23. Mai, 15 Uhr, im Grossratssaale in Genf

Séance du Vendredi 23 mai

Séance ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. le professeur *W. E. Rappard*, président.

M. *Rappard* donne lecture de son rapport présidentiel sur l'exercice 1929.

Mesdames et Messieurs. — En ouvrant la cinquantième assemblée annuelle de la Société Suisse de Statistique, mon premier devoir est de remercier tous ceux qui nous en ont facilité la préparation.

Notre reconnaissance va tout d'abord aux autorités genevoises. Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève, en nous autorisant à nous réunir dans cette salle, théâtre parfois de débats moins paisibles que les nôtres, en prêtant généreusement à notre modeste hospitalité l'appui fort apprécié d'un subside fort appréciable, et en chargeant enfin M. le Conseiller d'Etat Martin Næf de représenter parmi nous notre plus haute magistrature cantonale, a comblé tous nos vœux. Et le Conseil Administratif de la municipalité, en organisant en l'honneur de notre société une réception au foyer du Théâtre et en déléguant auprès de nous son président, M. Albaret, a montré que lorsqu'il s'agissait de recevoir des Confédérés, accourus à Genève pour y faire œuvre à la fois scientifique et nationale, la ville ne le cédait en rien au canton dans la déférente cordialité de son accueil.

Si c'est à un Genevois — et nul ne le regrette plus vivement que lui — qu'incombe l'agréable devoir d'exprimer notre gratitude aux autorités genevoises, cette gratitude est celle de la Société Suisse de Statistique toute entière. Les remerciements que je dois à certains de mes collègues, pour être plus personnels, n'en sont pas moins vifs.

Dans la préparation de cette session, j'ai été assisté d'une part par le comité de direction de notre société et de l'autre par un petit groupe de concitoyens genevois. Ma reconnaissance va donc à l'un comme à l'autre et à tous leurs membres. Notre secrétaire-trésorier, M. *Brüschweiler* de Zurich, et le rédacteur de notre journal, le professeur *Mangold* de Bâle, ont toujours mis à répondre à mes demandes de conseils et de services le plus louable et le plus efficace des empressements. A Genève, M. *Guillaume Fatio*, qui malgré son enviable jeunesse,

est bien le doyen des statisticiens genevois, comme il est depuis près de quarante ans l'ami le plus dévoué et le plus indispensable de toutes les initiatives d'utilité publique de notre canton, m'a secondé de toute son expérience et de toute son activité. M. *Beurret*, M. *Babel* et M. *Guye*, dont je m'étais permis de solliciter également le concours, ne me l'ont pas marchandé davantage. En s'occupant de diverses besognes administratives, M. Beurret s'est acquis des droits à notre reconnaissance, non moins que MM. Babel et Guye, en annonçant notre session par d'excellents articles insérés dans deux journaux de notre ville.

Si, comme tout me le fait espérer, cette session genevoise s'avérera digne de nos réunions antérieures, c'est à ces divers collègues qu'en reviendra le mérite. Si le malheur voulait, au contraire, que nos hôtes repartent mécontents de notre accueil, ils ne devront leur déception qu'à l'insuffisance de leur président. Que tous donc, magistrats, hauts fonctionnaires de nos diverses administrations publiques, trop nombreux pour que je puisse tous les citer, collègues confédérés et amis genevois, parmi lesquels il me sera permis de nommer encore ma dévouée secrétaire, Mme Heimbrod, que tous ceux qui ont collaboré à la préparation de notre assemblée, reçoivent mes plus chaleureux remerciements.

Mesdames et Messieurs. — Notre ordre du jour est fort chargé. Votre président doit vous infliger un second discours ce soir. L'exercice social qui vient de s'écouler a été fort court et dépourvu d'événements marquants. Voilà trois excellentes raisons qui me poussent et qui m'autorisent à la fois à ne vous présenter qu'un rapport fort bref.

Depuis notre dernière assemblée à St-Gall, en octobre dernier, votre comité s'est réuni trois fois. Ses deux premières séances eurent lieu à Berne, dans une salle de l'Office fédéral du Travail fort obligeamment mise à notre disposition par notre collègue M. Pfister. La troisième s'est réunie ici-même tout à l'heure.

Au cours de ces trois séances, nous avons eu trois préoccupations essentielles.

La première, d'ordre financier, a été la plus grave et la moins agréable. L'examen de nos derniers comptes annuels avait, vous vous le rappelez, révélé une grande confusion. Cette confusion, due au décès de notre trésorier Ney et à la gestion intérimaire de son ancien collaborateur, devenu pour quelques mois son successeur provisoire, nous a tout d'abord causé à tous quelque inquiétude et ensuite à quelques-uns un long travail d'éclaircissement et de rétablissement. Je ne veux retenir de cette affaire pénible que le souvenir du grand dévouement, servi par une admirable compétence technique, de notre collègue et ancien trésorier, M. *Schneebeli*, assisté de M. le professeur *Jutzi*, grâce auxquels notre comptabilité a été remise au net. Je suis heureux de pouvoir vous assurer qu'il n'est résulté du désordre constaté et réparé aucune perte pour nos finances. La nomination de M. *Brüschweiler*, qui a bien voulu accepter de cumuler les fonctions de trésorier avec celles de secrétaire, nous met à l'abri de toute alerte semblable à l'avenir.

L'élection de notre ancien collègue, M. *Meyer*, au Conseil fédéral, l'a naturellement obligé à quitter notre comité dont il était un membre fidèle. M. le Conseiller fédéral Meyer, qui a bien voulu m'annoncer son intention de participer à cette session, nous a fait part de sa démission par une fort belle lettre, où il

a marqué son intérêt persistant pour notre société et ses travaux. En tant que statisticiens, nous n'avons pu que prendre congé de notre éminent collègue avec de très vifs regrets. La vivacité de ces regrets fut atténuée toutefois par la satisfaction civique de le savoir associé désormais aux plus hautes responsabilités nationales de notre pays, par la conscience de son indéfectible fidelité à notre œuvre et par notre légitime fierté de voir honoré en sa personne la statistique économique et notre société elle-même.

Un troisième et dernier souci principal de notre comité, au cours de cet exercice, fut la préparation de la présente session. Nous avons pensé, qu'à l'occasion de la première réunion de la Société Suisse de Statistique dans la cité des nations, il convenait de faire largement appel à la collaboration d'éminents statisticiens étrangers à la Suisse par la nationalité, mais établis à Genève et nos proches parents par les préoccupations scientifiques. Je les remercie d'avance, ainsi que nos collègues suisses, de la bienveillance avec laquelle ils ont accepté notre invitation. Ne fût-ce que pour ne pas trop retarder le moment où nous aurons le plaisir d'entendre le premier d'entre eux, je ne veux plus tarder à déclarer ouverte cette première séance.

Ce rapport présidentiel est, heureusement pour vous, le dernier que j'aurai l'honneur de vous présenter. Le principal et peut-être seul service que j'aie pu rendre à notre société au cours de ma présidence triennale fut, en effet, à l'occasion de la révision de nos statuts, de faire reconnaître le principe de la non-rééligibilité du président après trois mandats annuels. En quittant cette charge, j'éprouve le vif besoin de vous remercier tous de la confiance dont vous n'avez cessé de m'entourer et de la bienveillante indulgence avec laquelle vous m'avez si longtemps toléré. De mon côté je puis vous assurer en toute sincérité que je ne regrette pas les heures consacrées à notre société depuis trois ans. J'ai goûté au cours de ma présidence, outre l'agrément de la compagnie de collègues savants, aimables et dévoués, la grande joie de servir à la fois, dans les trop modestes limites de mes moyens, deux causes qui me sont chères entre toutes: la science et mon pays.

Il salue ensuite les membres présents et les délégués des organisations représentées à cette réunion, et donne connaissance des noms de ceux qui se sont excusés.

Il annonce la constitution, dans le canton de St-Gall, de la «St. Galler volkswirtschaftliche Gesellschaft» et son aggrégation à la Société Suisse de Statistique comme membre collectif (intitiative due à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de notre collègue Paul Keller, de St-Gall), de même que l'aggrégation comme membres collectifs de l'Ecole de Hautes Etudes Commerciales de St-Gall et de la Société Bernoise de Statistique.

Comptes de 1928 et 1929

M. *Rappard.* M. Brüschweiler, notre nouveau trésorier, va nous présenter le rapport des comptes de 1928 et 1929. Comme vous le savez, les comptes de l'année passée n'étaient pas prêts à être soumis à la revision au moment de la dernière assemblée générale. Quant au budget pour 1931, nous en avons déjà arrêté les termes à St-Gall, car nous ne savions alors si nous nous réunirions au printemps ou

en automne, et pour les besoins de la subvention fédérale que nous sollicitons au milieu de l'année, il fallait que notre budget fût arrêté. Nous sommes donc simplement appelés à donner décharge à M. Brüschweiler pour 1928 et 1929.

M. *Brüschweiler* donne lecture de son rapport [1]).

M. *Grütter* présente le rapport des vérificateurs des comptes.

Revisorenbericht zu den Jahresrechnungen 1928 und 1929

Die Unterzeichneten haben am 16. Mai 1930 die nachträglich erstellten Jahresrechnungen der Schweizerischen Statistischen Gesellschaft pro 1928 und 1929 geprüft. Durch diese Rechnungsablage werden die bisher unklaren Verhältnisse dieser beiden Jahre gründlich abgeklärt, womit das Rechnungswesen der Gesellschaft wieder lückenlos verfolgt werden kann. Die Rechnungen wurden mit den sorgfältig geordneten Belegen verglichen und restlose Übereinstimmung festgestellt.

Das auf Ende 1929 Fr. 24.533, 04 betragende Vermögen wurde vom Kassier anhand der Bankbelege als tatsächlich vorhanden ausgewiesen. Besonderer Dank gebührt Herrn Schneebeli-Schiller, der die vom Experten, Herrn Prof. Juzi in Küsnacht, aufgestellte Rekonstruktion der Rechnungen 1928 und 1929 (bis Oktober) überprüft und ergänzt hat.

Wir beantragen Décharge-Erteilung an den Rechnungssteller, unter bester Verdankung der ausserordentlich grossen Arbeit.

Bern, den 16. Mai 1930.

Die Rechnungsrevisoren:
gez. Dr. *W. Grütter.*
Dr. *C. Higy.*

Anmerkung des Protokollführers: Die unklaren Verhältnisse der Rechnung 1928 und 1929 hat nicht Herr Brüschweiler verschuldet, sondern der Interims-Kassier. Herr Brüschweiler hat nach dem vorhandenen Material die Rechnungen aufgestellt.

M. *Rappard* remercie M. Brüschweiler pour le grand travail qu'il a fourni et les reviseurs qui ont eu à apprécier la gestion quelque peu ténébreuse des comptes antérieurs.

Les comptes sont approuvés à la lumière du rapport des reviseurs.

Elections

M. *Rappard.* Les statuts prévoient que les membres du comité, au nombre de six outre le président, sont élus pour trois ans. Au bout d'un premier mandat de trois ans ils sont soumis à réélection. Les deux membres qui aujourd'hui quittent leurs fonctions, l'un définitivement et l'autre momentanément seulement, sont M. le Conseiller fédéral Meyer, qu'il s'agit de remplacer, et d'autre part le secrétaire-trésorier, M. Brüschweiler, qu'il s'agit de maintenir à son poste. Aucune

[1]) Rechnung 1928/1929 siehe Seite 301/302.

proposition officielle n'est faite pour le remplacement de M. le Conseiller fédéral Meyer.

Herr Dr. *Giovanoli* schlägt als neues Mitglied Herrn Dr. *Max Weber*, den wissenschaftlichen Sekretär des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes, vor.

M. *Rappard*. Nous prenons tous connaissance avec intérêt de la suggestion de M. Giovanoli. Si nous ne pouvons faire de proposition officielle, il va sans dire que nous serions heureux d'accueillir parmi nous M. Max Weber, soit à cause du nom respecté qu'il porte dans le domaine des sciences économiques et sociales, soit par le fait qu'il représente un élément de la population qui n'a pas encore de représentant au sein de notre comité.

M. *Saitzew* spricht für die Wiederwahl von M. Brüschweiler.

M. *Rappard*. On nous propose de renommer M. Brüschweiler par acclamations, autrement dit de violer nos statuts.

M. *Saitzew*. On les a déjà violés à St-Gall.

M. *Rappard*. On me conseille donc de présider à une violation flagrante des statuts qui portent: «in geheimer Abstimmung». Je crois qu'il est bon de ne pas enfreindre les statuts. Je vais faire distribuer les cartes sur lesquelles vous inscrirez deux noms, et je prie MM. *Lingg* et *Locher* de bien vouloir fonctionner comme scrutateurs.

Pendant le dépouillement des bulletins de vote, nous procéderons à l'élection du président. Selon l'article 7, alinéa 3, des statuts (dont lecture est donnée), le président ne peut être rééligible après trois ans de mandat. Elu à Lucerne, réélu à Zurich, puis à St-Gall, je cède le fauteuil au secrétaire-trésorier, M. Brüschweiler pour l'élection du nouveau président.

M. *Brüschweiler*. Quelqu'un fait-il une proposition?

M. *Rappard*. Je propose M. le professeur Grossmann.

Herr *Brüschweiler* schlägt die Bestätigung von Prof. Rappard vor. Er sei seit dem Bestehen der neuen Statuten erst zweimal bestätigt worden, in Zürich, in St. Gallen. Die Wahl in Luzern liegt vor dem Erlass der neuen Statuten.

M. *Rappard* est réélu par acclamations.

M. *Rappard*. Je ne doute pas, Messieurs, que vous soyez d'éminents statisticiens, mais vous êtes de déplorables juristes, et de plus vous êtes de déplorables psychologues. Contrairement au droit et au bien de la société, en effet, vous vous infligez un président non seulement indigne de ses fonctions, mais fourbu par trois ans de mandat. Le droit était parfaitement clair; cependant si quelque chose peut me décider à m'associer à l'illégalité que vous venez de commettre, c'est le plaisir que je trouve à rester en contact avec vous. Mais vous n'avez pas assisté à une palinodie de ma part; cette question ne me paraissait pas douteuse. Je reste persuadé que vous avez commis une erreur. Toutefois, si l'on foule au pied le droit et la sagesse en ma faveur, je ne puis qu'en être doublement flatté. Vous me permettrez l'année prochaine de faire respecter le droit dans toute sa rigueur.

Si vous ne me donnez pas cette assurance, je m'engage à disparaître avant la prochaine assemblée générale. Je vous remercie encore de la trop indulgente confiance que vous venez de me témoigner.

Nous avons également à procéder à l'élection des reviseurs des comptes. M. Thorens est actuellement démissionnaire. M. Henrici, suppléant, est absent. M. Grütter étant rééligible et acceptant une réélection, est proposé, avec M. Higy.

M. *Grütter* tritt zurück, er habe während mehrerer Jahre geamtet, schlägt Herrn Dr. Niederer vor.

M. *Rappard* remercie M. Grütter de sa proposition et des services qu'il a rendus.

Sont proposés MM. Higy et Niederer, tous deux à Berne, et M. Henrici comme suppléant.

M. *Mori.* Herr Dr. Henrici, bisher Ersatzmann, sollte nun als Revisor gewählt werden.

M. *Rappard.* Je reconnais l'avantage qu'il y a à avoir des reviseurs dans la même ville, mais je dois avoir une proposition ferme.

M. *Mori* propose MM. *Niederer* et *Henrici* comme reviseurs et M. *Higy* comme suppléant.

La proposition de M. Mori est acceptée à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au dépouillement du scrutin.

M. *Rappard.* 41 cartes, représentant 82 voix possibles ont été distribuées. 5 de ces 82 voix possibles ont été remplacées par des blancs; il reste donc 77 suffrages. M. *Brüschweiler* obtient 40 voix sur 41, et M. *Weber* 30.

Nous sommes très heureux de cette décision qui assure la continuité de la collaboration inestimable de M. *Brüschweiler* dans ses doubles fonctions de secrétaire et de trésorier.

Nous sommes également particulièrement heureux de saluer notre nouveau membre M. *Max Weber*, notre très aimable et savant collègue. C'est une élection symbolique, si je puis dire, puisque c'est la première fois, depuis qu'il existe un mouvement ouvrier suisse constitué sous sa forme actuelle, que nous nous associons un représentant de ce mouvement. Il est indispensable pour notre société, qui doit faire une œuvre pleinement et largement nationale, qu'elle ne représente pas seulement une partie de la collectivité. Vous vous féliciterez comme moi que le choix soit tombé sur un représentant si éminent de la partie laborieuse de la population suisse — par quoi je ne veux pas entendre que la partie qui n'est pas représentée par M. Weber ne soit pas aussi laborieuse!

L'ordre du jour porte maintenant «Communications et suggestions touchant la statistique théorique et pratique». Sur mon initiative, l'an dernier pour la première fois, nous avions inséré cette rubrique dans notre ordre du jour. Il nous paraissait intéressant de donner aux statisticiens suisses qui se réunissent seulement une fois par année, l'occasion de nous mettre au courant de leurs travaux, des problèmes nouveaux qu'ils cherchent à résoudre. Nous réunissant à Genève,

il était naturel de plus de demander aux deux organismes internationaux qui ont leur siège en cette ville, la Société des Nations et le Bureau International du Travail, de nous exposer ce qu'ils font en matière de statistique. Je remercie le Secrétaire général de la Société des Nations, et le Directeur du Bureau International du Travail, qui ont bien voulu répondre favorablement à notre demande, ainsi que les membres de ces organisations qui ont consenti à nous faire ces rapides exposés.

Je crois répondre à votre attente à tous en donnant la parole à M. von Suchan, représentant la Société des Nations.

Discours de M. *A. von Suchan* (voir page 192).

M. *Rappard* remercie M. von Suchan de son exposé et donne la parole à M. Nixon, représentant le Bureau International du Travail. M. Nixon, dit-il, a cru devoir s'excuser par avance de son français. Je suis sûr que beaucoup d'entre nous serions extrêmement fiers si nous pouvions, en anglais, nous exprimer avec l'éloquence qu'il va déployer dans notre langue.

Discours de M. *Nixon*, représentant le Bureau International du Travail (voir page 196).

M. *Rappard*. Je remercie M. Nixon de son exposé si substantiel et de la mention si touchante qu'il a bien voulu faire de notre ancien collègue Ney. J'espère qu'il voudra bien, ainsi que M. von Suchan, nous autoriser à publier sa remarquable communication dans notre revue, et je ne doute pas que nous aurons au sujet de ces communications un intéressant échange de vue.

Avant d'entendre M. le professeur Hersch, je suis particulièrement heureux, de donner la parole à M. *Acklin*, qui a bien voulu annoncer une communication d'un intérêt très particulier pour les statisticiens suisses aussi bien que pour les étrangers. Vous savez qu'une convention internationale sur les statistiques économiques a été adoptée par un certain nombre de pays; la Suisse a adhéré à cette convention. Il est donc intéressant pour les statisticiens suisses et pour les représentants des organisations internationales, de voir quelles conséquences résultent pour une législation et une pratique administrative nationales, de l'adoption d'une convention internationale. Je remercie encore chaleureusement M. Acklin de la peine qu'il a prise à préparer sa communication et je m'excuse d'avoir dû l'engager à la plus grande concision.

Discours de M. *Acklin*, du Département fédéral des douanes. (Siehe Seite 200.)

M. *Rappard*. Je remercie très particulièrement M. Acklin de sa communication qui représente un grand travail de sa part et me paraît cadrer admirablement bien avec le programme de cette séance de statisticiens suisses réunis à Genève en collaboration avec des statisticiens internationaux. Cette communication, qui paraîtra dans notre prochain numéro, en rehaussera aussi sensiblement la valeur.

La séance est interrompue pour dix minutes.

M. *Rappard*. Avant de donner la parole à ceux qui la demanderont, je voudrais encore vous signaler l'absence, pour cause d'indisposition, de deux de nos collègues les plus vénérés sinon les plus vénérables, M. le professeur *Milliet*, qui m'a télé-

graphié hier soir ses regrets de ne pouvoir venir, et notre collègue M. Schneebeli, qui est en train de se remettre d'une grippe et d'un surmenage, dans la Suisse italienne.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, j'offre la parole à celui qui voudra la demander pour quelque commentaire ou question à adresser à l'un quelconque des trois conférenciers que nous avons entendus.

Personne ne demande la parole.

M. *Rappard.* Je crois que ce silence ne doit être interprété ni comme de l'indifférence, ni comme de l'incompréhension, mais comme un hommage rendu à la clarté de l'exposé des trois conférenciers: on ne peut évidemment rien demander après les avoir entendus, car toutes les questions qu'ils nous ont présentées sont d'une limpidité parfaite et je les en remercie à nouveau.

Je donnerai maintenant la parole à M. *Hersch,* qui a bien voulu consentir, avec un grand dévouement et non moins de courage, à nous présenter « Quelques déductions du principe de la population de Malthus». Je parle de courage; je croyais, en effet, que tout avait été dit au sujet de la théorie de Malthus. Il faut donc de l'originalité et de la hardiesse pour reprendre ce sujet. Mais je connais assez M. Hersch pour savoir qu'il ne dit jamais rien que quelqu'un d'autre ait dit avant lui. Je suis donc sûr qu'il nous apportera des révélations nouvelles et je le remercie pour le grand service qu'il nous rend.

Avant de lui donner la parole, je dois encore vous annoncer qu'on m'a signalé que le canton du Tessin a fondé un bureau de statistique. Nous félicitons ce canton de s'être mis au nombre des cantons qui possèdent un bureau de statistique, et je salue ici M. Pedruzzi, son représentant.

Discours de M. le Professeur *Hersch* (voir page 207).

M. *Rappard.* Je ne m'étais pas trompé en vous faisant entrevoir des surprises. On en a toujours en entendant M. Hersch. D'après notre ordre du jour, nous devions consacrer la fin de la matinée de demain à la discussion des communications. Etant donné qu'il reste une demi-heure, je me demande si nous ne devrions pas profiter de l'état d'étonnement mystifié dans lequel nous laisse la communication de M. Hersch pour échanger quelques vues à ce sujet.

Pour ma part, j'estime que M. Hersch a fait à cet exellent pasteur Malthus du tort en lui faisant trop d'honneur. Il l'a pris pour un statisticien, alors qu'il était théologien. C'est comme si en sortant d'ici M. Hersch disait: «Mon Dieu, que ces statisticiens sont ennuyeux!» et qu'un théologien se servît de cette exclamation «Mon Dieu!» pour définir la théologie de M. Hersch! Malthus a eu l'idée que si on laissait la population à elle même, elle croîtrait plus vite que les moyens de subsistance. Pour illustrer cette idée, il a eu recours à une formule mathématique.

Mais je ne suis pas là pour défendre Malthus, d'abord parce que Malthus était pasteur, ce que je ne suis pas, et ensuite parce que je ne suis pas mathématicien, ce que Malthus n'était pas non plus.

Qui d'entre vous aurait une question à poser?

Personne ne demande la parole.

M. *Rappard.* Je suis persuadé que cette fois-ci le silence n'est pas nécessairement l'expression de l'adhésion sans réserve. Si vous voulez que la conversation se poursuive plus familièrement, nous pourrions faire arrêter l'extraordinaire instrument qui enregistre nos paroles et ne pas noter vos observations dans les procès-verbaux. Cela contribuerait peut-être à la sincérité et à la simplicité de l'entretien. Je puis vous assurer en tout cas qu'on ne risque rien avec M. Hersch. Il est de très bonne composition! ...

Professor Dr. *Saitzew* betont zunächst das grosse Interesse, mit dem er den Ausführungen des Referenten, namentlich seinem originellen Versuch, die Malthusschen Reihen nach links fortzusetzen, folgte, und richtet sodann an den Referenten in der Hauptsache die Frage, welche neuen Erkenntnisse sich aus der durch den Referenten vorgenommenen mathematischen Bearbeitung der Malthusschen Reihen ergeben, zumal ja der Schwerpunkt der Bevölkerungslehre von Malthus nicht in diesen Reihen liegt und Malthus sie mehr zur Exemplifizierung, zur Illustration seines Gedankens brachte. Nach der folgenden Replik des Referenten macht ihn Prof. Saitzew noch darauf aufmerksam, dass, abgesehen von den englischen Vorläufern, die der Referent kennt, Malthus auch unter den italienischen Nationalökonomen Vorläufer hatte; ganz abgesehen von Giovanni Botero im 16. Jahrhundert und Antonio Genovesi im 18. Jahrhundert, die den Zusammenhang zwischen Bevölkerungswachstum und Nahrungsmittelzunahme eingehend erörterten und dabei Ideen äusserten, die an die Malthusschen erinnern, ist vor allem Giammaria Ortes zu nennen, der in seinen 1790 erschienenen Riflessioni sulla popolazione delle nazioni per rapporto all' economia nazionale selbst die geometrische Progression der ungehinderten Bevölkerungszunahme aufstellte und darüber hinaus in nuce die ganze Malthussche Bevölkerungstheorie entwickelte. Der Votant schliesst seine Ausführungen mit der Bemerkung, dass, wenn auch die Malthussche Bevölkerungstheorie (auch befreit von ihren mathematischen Ornamenten) sich nicht aufrechterhalten lässt, er ihre Bedeutung für ihre Zeit und für die Geschichte der Nationalökonomie keinesfalls unterschätzt.

M. *Rappard* remercie M. Saitzew et donne la parole à M. Hersch.

M. *Hersch.* D'abord je dois m'excuser auprès de notre collègue M. Saitzew. J'ai remarqué qu'il est entré dans la salle un moment après le début de ma causerie ...

M. *Saitzew.* Je m'en excuse.

M. *Hersch.* Ce n'est pas un crime.

M. *Rappard.* C'est un malheur!

M. *Hersch.* Seulement je touche dans la partie que M. Saitzew n'a pas entendue le premier point qu'il a soulevé. J'avais limité mon sujet. Si vous le permettez, je relirai ces quelques lignes à l'usage de M. Saitzew.

«Nous n'entendons de même pas soumettre à un examen critique d'ordre économique, sociologique ou biologique les assertions sur lesquelles repose toute la grandiose conception de Malthus. Nous ne nous demanderons pas, par exemple

si cet auteur a tenu suffisamment compte de l'accroissement énorme du rendement du travail résultant de la division du travail, dont les possibilités grandissent précisément avec l'accroissement de la population. Nous ne nous demanderons pas si toute la théorie de Malthus ne repose pas en dernière analyse sur une confusion dans l'interprétation de la fameuse loi du rendement non proportionnel du sol, que notre auteur simplifie d'abord trop en présentant ce rendement comme étant toujours *moins* que proportionnel et qu'il défigure entièrement ensuite en concevant ce rendement comme moins que proportionnel non pas aux capitaux placés dans l'exploitation de la terre, mais à la population qui la travaille, comme si, par exemple, une population double exploitant la terre avec un capital décuple ne saurait en tirer une quantité de subsistances non seulement double, mais même quadruple ou plus.»

J'ai soutenu moi-même, dans la littérature, que les progressions étaient chez Malthus une simple image. Il ne les a pas démontrées, ce ne sont donc pas des mathématiques, c'est une image. Je suis donc d'accord avec M. Saitzew. Deux choses restent cependant vraies: Si vous enlevez à la théorie de Malthus les deux progressions, je ne vois pas ce qu'il reste de proprement malthusien dans sa théorie. Car les idées de Malthus, et notamment le principe selon lequel la population croît plus rapidement que ne peuvent le faire les moyens de subsistance dans les conditions les plus favorables, n'ont pas seulement été émises, mais développées avant Malthus par des économistes, en particulier des économistes anglais (et aussi italiens), que Malthus aurait pu connaître. C'est ainsi que *Steuart* était déjà traduit en allemand et en français, lorsque Malthus publiait sa première édition. Par conséquent, ce qui est proprement malthusien dans la doctrine de Malthus, ce qui paraît être son invention et qui a fait sa fortune, grâce à quoi sa doctrine a couru non seulement le monde mais les siècles, ce sont quand même ces deux progressions; elles ont donc leur importance.

Et maintenant l'autre coté du problème. Nous touchons ici à l'emploi des mathématiques dans la théorie économique. Jamais la réalité ne correspond à une formule mathématique, c'est entendu. Mais en quoi consiste l'utilité de la formule mathématique? Elle permet de formuler la pensée d'une façon claire. Les mathématiques ne sont pas autre chose qu'un raisonnement logique avec des notions très simples. Les conclusions auxquelles on arrive par cette voie peuvent s'écarter et s'écartent effectivement de la réalité infiniment complexe dans la même mesure que les abstractions s'éloignent du concret. Mais chez nous, il ne s'agit pas de vérifier les déductions abstraites par la réalité historique, il s'agit de dégager le sens précis des prémisses posées. Malthus s'est servi d'une image mathématique pour exprimer sa pensée. Nous le suivons dans cette voie et, pour le bien comprendre, nous avons tiré quelques déductions de ses deux progressions. Et alors de deux choses l'une: ou bien on accepte nos conclusions (pour autant qu'on accepte le «principe» malthusien), et alors nos déductions auront servi à préciser le sens véritable de la doctrine de Malthus (et nous croyons que Malthus n'aurait pas reculé devant nos conclusions); ou bien on n'accepte pas ces déductions, alors on ne peut pas accepter non plus les deux progressions, on doit préciser en quoi la pensée de Malthus diffère de l'image qu'il a choisie et l'on doit montrer que cette

différence est de nature à supprimer les conclusions tirées des deux progressions. Mais s'étant servi de l'appareil mathématique pour exprimer sa pensée, on ne peut pas dire en cours de route, voulant reculer devant certaines déductions gênantes: «les mathématiques n'étaient qu'une image». Si les conclusions ne paraissent pas acceptables, on doit dire en quoi l'image a trahi, plutôt que traduit, la pensée de l'auteur.

Mon but était ainsi de préciser simplement le sens véritable de la doctrine telle que Malthus l'a formulée. Je ne l'abolis pas. J'ai voulu seulement développer ce qu'elle contient implicitement.

J'en arrive maintenant à la seconde question de M. Saitzew: qu'est-ce que nos conclusions ajoutent aux deux progressions?

Si vous voulez, elles n'ajoutent rien. J'ai déclaré que je ne voulais déduire de la doctrine de Malthus rien qui ne s'y trouve implicitement contenu. Mais je maintiens que nos conslusions s'y trouvent implicitement, et non pas explicitement. Si vous avez les deux progressions, d'un côté 1, 2, 3, 4, ... et de l'autre ... 64, 128, 256, ..., vous voyez seulement la distance entre l'essor qu'aurait pris la population dans l'hypothèse irréelle de ne rencontrer aucun obstacle à son développement et la marche qu'elle suit à cause du manque de subsistances. Mais cela ne nous montre pas encore quelle est, aux diverses périodes successives, pour la population *ramenée continuellement au niveau des subsistances* (c'est-à-dire dans la réalité), la part supprimée par le manque de ces dernières. Dans les deux progressions, vous avec deux mouvements divergents: un vol sans entraves vers en haut (la progression géométrique) et une marche qui se tient plus terre-à-terre (la progression arithmétique). Chez nous, d'un côté, vous continuez votre vol vers en haut avec la progression géométrique, mais de l'autre vous êtes continuellement ramené au niveau terrestre des subsistances; et nous avons montré que vous recommencez continuellement le vol dans des conditions toujours plus défavorables: à chaque période nouvelle, la part de la population supprimée est absolument et relativement plus grande qu'aux périodes précédentes.

M. *Rappard.* Je constate que ces deux messieurs sont d'accord, du moment que M. Hersch reconnaît qu'il s'agit seulement d'une image. Je me demande qui, de Malthus ou de ses commentateurs, est le plus naïf. Malthus a dit: «Si les hommes étaient laissés à eux-mêmes, ils se multiplieraient plus rapidement que les moyens de subsistance; si vous voulez, je vous expliquerai cela par cette formule.» Vous prenez cette formule, vous remplacez les chiffres par des n et des x, et vous arrivez à la conclusion que c'est absurde. Tant que vous voudrez, répondrait sans doute le pasteur Malthus. Ce à quoi je tiens n'est pas touché par cette démonstration.

Si je voulais formuler l'idée malthusienne de façon scientifique moderne, je dirais: toutes choses étant égales par ailleurs dans la technique, si les hommes se multiplient conformément à leur possibilités physiologiques, il arrivera fatalement que l'individu sera tôt ou tard moins nourri, et cette diminution de bien-être qui résultera d'une alimentation de plus en plus insuffisante ira grandissant.

Je crois que de cette manière on reste fidèle à Malthus et de plus on est sur un terrain absolument inattaquable. La réalité donne tort à Malthus, dites-vous.

Non, il y a eu des progrès illimités dans la technique agricole, et d'autre part les hommes ne se sont pas multipliés conformément aux possibilités physiologiques. Il y a eu de la mortalité anormale, des guerres que Malthus aurait groupées parmi ses facteurs destructeurs; il y a eu d'autre part la volonté de diminuer la natalité — contrainte morale ou vice, aurait dit Malthus.

Encore une fois, on nous a invité à un exercice de l'esprit extrêmement stimulant, lorsqu'on s'y livre avec la virtuosité élégante de M. Hersch, mais je ne crois pas qu'on puisse opposer violemment les esprits à l'égard de la théorie de Malthus, qui est à la fois évidente, si on la dépouille de tout ce qui la rend attaquable, et absurde si on la rend au pied de la lettre. Je crois que Malthus lui-même, s'il revenait, ferait à M. Hersch toutes les concessions qu'il voudrait, mais maintiendrait que toutes choses étant égales d'ailleurs, les hommes tendent à se multiplier plus vite que les subsistances, si les subsistances ne sont pas forcées par les moyens artificiels et si les hommes ne deviennent pas moins nombreux par suite de divers facteurs anormaux.

M. Hersch a dit que ce qui avait fait la fortune de Malthus, c'étaient ses chiffres. Je dirai plutôt que c'est ce qui a fait son infortune, puisque ce sont eux qui l'ont exposé à cette attaque, contre laquelle il se défendrait sans doute en accordant à M. Hersch tout ce qu'il voudrait.

M. *Rappard* lève la séance à 18 h. 30.